01 Conditions d'accréditation

Rallye du Var 2026

Le Comité d'Organisation impose les conditions d'obtention des accréditations presse suivantes :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle *(numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle…)*
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable média ou team officiel.

ACCRÉDITATION PRESSE

Cette accréditation presse inclut :

- Un **accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média ASA du Var**, sous réserve de validation par le Service Presse du Rallye du Var. De plus, elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 50€.

***Précision* : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté**

ACCRÉDITATION MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant d'une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Cette accréditation multimédia inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.
- Une **chasuble Média ASA du Var**, sous réserve de validation par le Service Presse du Rallye du Var. De plus, elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 50€.

***Précision* : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté**

Toute demande d'accréditation *(par mail)* doit nous parvenir **au plus tard avant le 15 / 11 / 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité édictées dans le règlement particulier.

Pour toute demande particulière, merci de contacter le Service Presse par mail à divelec.sandy@orange.fr

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
SANDY DIVELEC

02

Formulaire d'accréditation

Rallye du Var 2026

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » – Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MÉDIA

TITRE : .....

NOM RÉDACTEUR EN CHEF : ..... **PRÉNOM :** .....

ADRESSE : .....

TEL PORT : ..... **MAIL :** .....

DÉSIGNATION (entourer celle qui vous correspond)

1	PRESSE NATIONALE / RÉGIONALE	5	SITE INTERNET D'INFORMATION
2	PRESSE SPÉCIALISÉE	6	ATTACHÉ DE PRESSE
3	TÉLÉVISION / RADIO	7	VIDÉO
4	AGENCE PHOTO	8	TEAM

PERSONNE À ACCRÉDITER

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

TEL PORT : ..... **MAIL :** .....

FONCTION : .....

PACK PRESSE / MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

☐ Carte de presse n° ..... Et/ou

☐ Laissez Passer Média FFSA

☐ Lettre accréditive

☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

MENTIONS OBLIGATOIRES

☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.

☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : ..... **LIEU :** .....

SIGNATURE

Document à renvoyer à divelec.sandy@orange.fr – avant le 15/11/2026